

2

Le verbe actif est rendu par la forme passive:  
p. ex. Dakart "je le porte", ou dakust (dakusat)  
"je le vis", sont exprimés par "il est porté par moi";  
"il est vu par moi". — d = il; akus racine; t instr.  
1<sup>re</sup> pers. —

Cette conjugaison (Les flexions de) sont appelées  
"Gemeinsformen".

De même quand un régime indirect, un datif,  
est exprimé; p. ex. dadukat "il est tenu par moi"  
et dadukadar "il est tenu par moi à loi"; c. a. d.

d = il; duk (le duk) racine; t instrum. qui est devenu  
d; — et ak (k) = "à loi". — Daduka Darut "il est  
tenu par moi à vous" ou comme l'écrivit Lardi  
Zabel: dadukadaru = dadukat-ru. —

On a cru que erwan était le thème de ces flexions,  
ce qui n'est pas; dadukat (da-du-ka-t) est  
devenu da-ru-ka-t; puis darokat, ~~puis~~ draukat.  
puis après la chute du k: drauat; ce k s'est  
maintenu comme final dans la 3<sup>me</sup> pers. drauk  
"il te le tient" = "il est tenu à loi (par lui" et absent).  
Sous cette forme le nom verbal n'est comme que  
comme auxiliaire, correspondant à "avoir". —  
Ainsi le factitif biscaïen daroaat "je lui à loi

= il a été <sup>sovent</sup> (Pouin) par moi à toi, a pour thème  
eroan, et daroat jk l'ai à toi, a pour thème  
iduki. —

Puisque le bisc. daroat indique, par l'hiatus,  
qu'il y a une consonne de l'embée, daroact  
est pour daroakat, et nous trouvons donc  
d. nouveau daroakat bisc. d. eroan, et daroakat  
n. exp. de iduki. —

Les autres conjugaisons, nommées Bezingsformen  
sont divisées en deux espèces; les Bezingsf. propre-  
ment dites; et les Bezingsf. improprement dites.  
Ces dernières (improprement dites) embrassent toutes  
les ~~autres~~ flexions du verbe "avoir" pour rempla-  
cer "Être".<sup>(1)</sup> Au lieu de dire: naiz "je suis" ou  
dit nauk (quand on tutoie) et nauru "tu m'as ou  
vous m'avez". (Puisque la forme active n'existe  
pas nauku signifie "je suis par vous, <sup>ten</sup> n-au-ku".)

(1) Ce qui est au fond une question de syntaxe

Les bezuges. proprement dites sont les flexions  
avec le datif éthique inhérent. qui ont été  
appelées jusqu'ici : flexions <sup>collectives</sup> familiales, qui sont  
un des caractéristiques (k) indique le troisième  
et l'autre caractéristique (le mouill. ment) indique  
la tendresse. Ce sont des flexions avec un datif  
inhérent, un "datif éthique"; qui elles ont par  
cela même un certain caractère de tendresse, de  
Gemeinschaft; <sup>la caractéristique en est</sup> représenté par ke; p. ex. la  
forme gemeinlich de du est diät pour dikat,  
à l'origine <sup>da-</sup> du-ki-ka-t = <sup>da-</sup> duikat = <sup>da-</sup> duikat =  
dikat "je le lui" = il est tenu par moi à toi.